



Nations Unies

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

# Assemblée générale

## AG/PAL/1238

---

### Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

343<sup>e</sup> séance – après-midi

#### **COMITÉ POUR LES DROITS DES PALESTINIENS: L'OBSERVATRICE DE LA PALESTINE AVERTIT QUE LES ACTIVITÉS DES COLONS ISRAÉLIENS RISQUENT DE DÉTRUIRE LA SOLUTION À DEUX ÉTATS**

L'observatrice de la Palestine a averti, cet après-midi, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien que les activités des colons israéliens compromettent la viabilité de la solution à deux États.

« Les colons instaurent un climat d'intimidation et de terreur avec leur harcèlement et leur confiscation des terres », s'est alarmée l'observatrice. Notre peuple, a-t-elle avoué, vit dans la crainte permanente d'être déraciné.

En début de séance, le Président du Comité, qui a passé en revue les principaux faits survenus depuis le 16 mai, date de la dernière réunion du Comité, a confirmé que le 6 juin dernier le Gouvernement israélien a annoncé son intention de construire 851 nouveaux logements pour les colons, malgré un arrêt de la Cour suprême. Le Groupe des pays non alignés, a-t-il aussi fait savoir, a manifesté son intention d'inviter le Conseil de sécurité à se rendre dans le Territoire palestinien occupé.

Au cours de cette séance, le Comité a également approuvé le programme provisoire de la Réunion des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique en appui à la paix israélo-palestinienne qui doit se dérouler à Bangkok les 10 et 11 juillet sur le thème « Efforts déployés au plan international pour surmonter les obstacles à la solution de deux États - Rôle des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux de la région de l'Asie et du Pacifique ».

Les membres du Comité ont aussi entendu un compte rendu, fait par leur Rapporteur, de la Réunion internationale des Nations Unies sur la question de la Palestine et de la Réunion des Nations Unies pour l'appui de la société civile à la paix israélo-palestinienne.

Le Président du Comité a donné, de son côté, un aperçu des réunions bilatérales qu'il a eues avec des parlementaires et des représentants de la société civile portugais, le 2 juin dernier. Il a indiqué que l'Université de Lusofona, à Lisbonne, a offert d'accueillir une réunion des Nations Unies.

#### **Déclarations**

M. ABDOU SALAM DIALLO, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a passé en revue les faits nouveaux et activités intervenus depuis le 16 mai, date de la dernière réunion du Comité. Il a notamment fait savoir que le 16

mai un Cabinet palestinien remanié de 24 membres, dirigé par le Premier Ministre Fayyad, avait été investi par le Président Abbas.

Le 20 mai, au Caire, a-t-il enchaîné, les factions palestiniennes sont parvenues à un accord sur un nouveau calendrier prévoyant la tenue d'élections dans six mois. Une délégation de la Commission électorale centrale s'est rendue à Gaza le 28 mai pour lancer la procédure d'inscription sur les listes électorales et un gouvernement intérimaire chargé de préparer les élections présidentielle et législatives devrait être formé avant la fin du mois, s'est-il félicité.

Il a également indiqué que, le 29 mai, dans le cadre d'un exposé au Conseil de sécurité, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Robert Serry, avait indiqué que l'échange de lettres entre les parties israélienne et palestinienne avait débouché sur une « ouverture discrète mais directe ». M. Serry, a rapporté M. Diallo, a toutefois signalé que si les parties ne saisissaient pas l'occasion qui s'offrait à elles, nous risquions de nous engager sur une voie qui aboutirait à une situation dans laquelle il n'y aurait qu'un seul État.

M. Diallo a également parlé de la tenue, les 30 et 31 mai, au Siège de l'UNESCO à Paris, de la Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine et de la Réunion des Nations Unies pour l'appui de la société civile à la paix israélo-palestinienne.

Le Président a ensuite fait savoir que, le 31 mai, Israël a remis aux Palestiniens les dépouilles de 91 militants enterrés dans les secteurs sous contrôle israélien. Ce même jour, a-t-il enchaîné, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a vivement critiqué un projet de loi du Sénat américain susceptible de restreindre l'aide apportée par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) aux premiers réfugiés de 1948 et d'en exclure leurs descendants.

M. Diallo a ensuite indiqué que le 1<sup>er</sup> juin avait vu la reprise de tirs de roquettes sporadiques en provenance de Gaza et de frappes aériennes israéliennes. Il a par ailleurs fait savoir que le 3 juin, le négociateur en chef palestinien, Saeb Erakat, avait annoncé qu'il avait été convenu, au cours d'une réunion du Comité de suivi de l'Initiative de paix arabe tenue à Doha, de créer un fonds de réserve de 100 millions de dollars pour le cas où Israël gèlerait les revenus palestiniens.

Poursuivant, le Président du Comité a évoqué le rejet, le 6 juin, par la Knesset d'une proposition de loi visant à légaliser rétroactivement l'avant-poste illégal d'« Ulpana », dont la Cour suprême avait ordonné le démantèlement.

Le même jour, a-t-il déploré, le Gouvernement israélien a annoncé son intention de construire 851 nouveaux logements pour les colons. Le 6 juin, le Représentant permanent du Pakistan a annoncé que le Groupe des pays non alignés souhaiteraient saisir le Conseil de sécurité pour l'inviter à se rendre dans le Territoire palestinien occupé.

Enfin, le Président a évoqué la tenue, aujourd'hui et demain, à Genève, du Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient.

Mme FEDA ABDELHADY-NASSER, Observatrice de la Palestine, a évoqué la commémoration, la semaine dernière, du quarante-cinquième anniversaire de l'occupation israélienne. Il était difficile de ne pas être désespéré après les décennies de souffrances et le déni des droits qu'a connus le peuple palestinien, a-t-elle déploré. Elle a dénoncé le manque de volonté politique de la communauté internationale qui refuse de tenir Israël comptable de ses actes. Elle a rappelé que la question des prisonniers est d'une importance critique et qu'elle touche pratiquement toutes les familles palestiniennes. À ce jour, a-t-elle indiqué, plus de 5 000 civils dont 200 enfants sont toujours détenus dans des situations déplorables et de nouvelles arrestations sont effectuées. Elle a évoqué la grève de la faim entamée par plusieurs de ces détenus et a souligné la nécessité de trouver une issue au problème.

Mme Abdelhady-Nasser a ensuite dénoncé la poursuite de la campagne illicite de colonisation. Les colons instaurent un climat d'intimidation et de terreur avec leurs harcèlements et leur confiscation des terres. Ces actes compromettent la viabilité d'une solution à deux États, s'est-elle alarmée, en dénonçant le mépris des arrêts de la Cour suprême. La déclaration d'intention pour la construction de plusieurs centaines de logements montre qu'Israël ne tient pas à une issue pacifique au conflit, a-t-elle ajouté.

L'observatrice s'est également inquiétée de la destruction de logements palestiniens, de systèmes d'irrigation et d'oliviers. Notre peuple vit dans une crainte permanente d'être déraciné, s'est-elle émue. Tous ces actes d'agression, a-t-elle rappelé, sont une violation flagrante de la Convention de Genève. Elle a exhorté le Conseil de sécurité à adopter des « mesures collectives » pour y mettre un terme.

L'observatrice a également évoqué les conséquences humanitaires des frappes aériennes sur Gaza, avertissant que la situation de la population civile y était particulièrement précaire. Elle a indiqué que les efforts en cours devraient permettre de déboucher sur la création d'un gouvernement palestinien d'unité nationale et sur des élections. Le processus politique reste cependant bloqué du fait des pratiques illicites d'Israël, a-t-elle regretté. Pour Mme Abdelhady-Nasser, il faut trouver les moyens de reprendre les négociations et mettre un terme aux souffrances du peuple palestinien.

M. CHRISTOPHE GRIMA, Rapporteur du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a rendu compte de la Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine, qui s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris, les 30 et 31 mai, et de la Réunion des Nations Unies pour l'appui à la société civile à la paix israélo-palestinienne qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin. Les thèmes de ces deux Réunions étaient complémentaires: « Le rôle des jeunes et des femmes dans le règlement pacifique de la question de Palestine », pour la première, et « L'action de la société civile pour mettre fin à l'occupation: utilisation du pouvoir des jeunes et des femmes », pour la seconde.

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a adressé un message à la Réunion internationale dans lequel il a exhorté les jeunes palestiniens et israéliens à bâtir un avenir de paix et appelé à une plus grande participation des femmes au processus de paix. La Ministre des affaires de la femme de l'Autorité palestinienne a appelé les femmes à œuvrer ensemble pour surmonter les divisions intrapalestiniennes et exhorté les jeunes à faire pression sur les États pouvant influencer le règlement de la question palestinienne.

La Réunion pour l'appui à la société civile s'est déroulée en plusieurs ateliers. Les participants y ont fait valoir qu'il fallait sensibiliser les parties à surmonter le conflit, mettre au point des outils d'information et financer la mise en place d'organes d'information indépendants, et faire en sorte que l'aide soit transparente, efficace et adaptée aux besoins locaux »

M. Grima a aussi indiqué que la délégation du Comité a rencontré le Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), M. Getachew Engida, pour parler des sites palestiniens à proposer pour une inscription sur la Liste du patrimoine mondial et de la formation de membre du personnel de l'Autorité palestinienne. Il a enfin indiqué que, grâce au travail de communication orienté vers les médias sociaux, le Comité a touché environ 150 000 personnes rien sur le réseau Twitter.

Reprenant la parole, le Président du Comité a donné un compte rendu des réunions bilatérales tenues le 2 juin, à Lisbonne, par l'Ambassadeur Riyad Mansour de la Palestine et lui-même avec des parlementaires et des représentants de la société civile portugais.

Il a expliqué que l'objectif de ces réunions était de sensibiliser les parlementaires et universitaires portugais à la cause de la Palestine, de recevoir des

informations sur les activités de la société civile à cet égard et d'explorer la possibilité d'organiser en temps voulu une réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine à Lisbonne.

Il s'est félicité des « discussions fructueuses » entretenues avec les parlementaires des six partis politiques principales, y compris les deux partis de coalition au pouvoir, le parti social démocrate et le parti populaire. Nos échanges, a-t-il fait savoir, ont porté sur la possibilité d'établir un groupe d'amitié entre parlementaires palestiniens et portugais, la reconnaissance de l'État de Palestine et la position du Gouvernement portugais aux Nations Unies concernant la question de la Palestine, y compris notre Comité.

Il a ajouté que la délégation du Comité avait également participé à un débat à l'Université de Lusófona à Lisbonne, avec des universitaires, des journalistes et des représentants de la société civile qui défendent la cause de la Palestine. Le débat a été sanctionné par une déclaration de soutien du « Mouvement pour les droits du peuple palestinien et la paix au Moyen-Orient pour une Palestine indépendante » et une offre du doyen de l'Université d'utiliser ses locaux pour y tenir une réunion des Nations Unies, a-t-il notamment indiqué.

\* \* \* \* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel